

2^e assemblée des délégués de la SSMIG

Une année réussie et une nouvelle stratégie

Lea Muntwyler

Chargée de communication/marketing de la SSMIG

La deuxième assemblée des délégués de la Société Suisse de Médecine Générale Interne (SSMIG) de 2019 était totalement placée sous le signe du renouveau: non seulement une nouvelle direction et de nouveaux employés du secrétariat administratif, mais aussi une nouvelle stratégie ont été présentés.

La co-présidence, composée de Drahomir Aujesky et Regula Capaul, a ouvert la deuxième assemblée des délégués de la législature 2019/2021 à Berne le 21 novembre 2019, et une année réussie pour la SSMIG a été passée en revue: un nouveau concept a été élaboré pour le congrès d'automne, le health symposium a été tenu de façon conjointe avec le projet national de recherche 74 du Fonds national suisse (FNS) et un nouveau programme de formation continue de MIG a été

Le bilan: cinq des sept objectifs annuels ont été complètement accomplis.

instauré. De plus, la SSMIG s'est régulièrement impliquée dans des procédures de consultation, et une légère augmentation du nombre de membres a été enregistrée. Seule la campagne menée auprès des patients «smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland» a été reportée en raison du changement de direction, afin que le temps imparti puisse être utilisé pour mieux définir l'orientation stratégique. Une participation active à la discussion autour de la (mesure) qualité dans le domaine de la médecine a seulement partiellement été atteinte. Le bilan: cinq des sept objectifs annuels ont été complètement accomplis.

Formation continue et postgraduée attractives, finances solides

Le succès de la SSMIG s'illustre également par une forte augmentation des demandes de diplômes de formation continue et d'accréditation de formations continues. «Le nombre de participants à l'examen de spécialiste a plus que doublé entre 2011 et 2019» a déclaré Lars Clarfeld, secrétaire général de la SSMIG.

Romeo Providoli, membre du comité de la SSMIG, a ensuite rapporté au sujet de la situation financière de la SSMIG. En raison de cette situation réjouissante, les cotisations des membres 2020 sont restées inchangées.

Toujours deux assemblées des délégués

L'assemblée des délégués s'est prononcée contre la proposition de réduction du nombre d'assemblées des délégués de 2 à 1. Cette réduction avait été proposée par le comité en vue de décharger les délégués. La majorité des délégués ont voté pour la contre-proposition, qui demandait le maintien des deux assemblées des délégués par an. Le complément au règlement proposé par la secrétaire générale adjointe Claudia Schade concernant les lignes directrices sur la protection des données a été approuvé pratiquement à l'unanimité. Il est nécessaire afin de poser une base correspondant à la nouvelle législation sur la protection des données pour la collaboration avec les sociétés partenaires.



L'assemblée des délégués du 21.11.2019 s'est tenue à l'Hôtel Kreuz à Berne. © SGAIM / Lea Muntwyler.



Responsabilité
rédactionnelle:
Claudia Schade, SSMIG



Une contribution littéraire à la SSMI: paperboard d'un atelier de l'assemblée des délégués du 21.11.2019 © SGAIM / Lea Muntwyler.

le délégué François Héritier regrette seulement l'absence du point de la durabilité. Le comité déclare que cette dernière existe déjà aujourd'hui au sein de la direction. «La durabilité relève du domaine de la qualité, un domaine dans lequel la SSMIG va fortement s'engager au cours de l'année prochaine», a déclaré le co-président Aujesky.

Atelier: des mesures élaborées ensemble

Face aux questions de la création d'une valeur ajoutée pour les membres et de l'incitation à la participation des membres, les délégués ont élaboré cinq mesures dans le cadre de trois ateliers. Les personnes présentes ont pu apporter des idées et contribuer activement à l'orientation stratégique de la SSMIG.

Membres de la SSMIG: engagés et interconnectés

Les statistiques provisoires le montrent: en 2019, le nombre de membres actifs a de nouveau augmenté. Le recul chez les membres retraités a pu être évité pour la première fois depuis la création de la SSMIG. Les organisations de la relève enregistrent également des évolutions positives. Pour conclure, la co-présidente Regula Capaul a rapporté au sujet de plusieurs membres de la SSMIG qui se sont fait élire au Parlement dans le cadre des élections de 2019: Marina Carobbio Guscetti (PSS; TI), Angelo Barrile (PSS; ZH), Brigitte Crottaz (PSS; VD) und Pierre-Alain Fridez (SP; JU). Suite à l'assemblée de délégués, un apéritif a été tenu. Il a été profité de ce dernier afin d'échanger et de se tourner ensemble vers l'avenir.

Apprenez-en plus sur la nouvelle stratégie dans la prochaine édition.

Correspondance:
Claudia Schade
Responsable communication et secrétaire général adjoint
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Berne
claudia.schade[at]sgaim.ch

Nouvelle stratégie adoptée

Un regard rétrospectif montre également que la commission pour la promotion de la relève et la commission pour la recherche ont entamé leurs travaux. Ces thèmes centraux sont également présents dans la nouvelle stratégie et les objectifs annuels pour 2020, qui sont présentés par la co-présidence avec Lars Clarfeld: la qualité, la recherche et l'innovation constituent les principaux objectifs. La croissance de l'attractivité de la médecine interne générale en tant que domaine de spécialité et l'augmentation de la valeur ajoutée pour les membres de la SSMIG sont également centrales. La stratégie a reçu un écho positif de la part des membres:

Le procès-verbal complet de l'assemblée des délégués peut être consulté dans l'espace membre protégé par mot de passe de la SSMIG.

Décisions de l'assemblée des délégués du 21 novembre 2019 à Berne

L'assemblée des délégués de la SSMI a adopté les décisions suivantes:

- 1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 mars 2019.
- 2 La contre-proposition demandant la tenue de deux assemblées des délégués par an est acceptée.
- 3 Acceptation du complément au règlement avec 28 voix pour.
- 4 Approbation des cotisations des membres 2020, qui restent inchangées.
- 5 Approbation des comptes annuels 2019.
- 6 Election de l'organe de révision: BDO AG, Münchensteinstrasse 43, 4052 Bâle.
- 7 Approbation de la nouvelle stratégie et des objectifs annuels 2020.